

Module 3: Citations et bibliographies

Vidéo 6 : Citer une image

Objectif :

- Savoir comment citer une image ou une œuvre dans un style bibliographique donné

Dans un écrit académique, on distingue deux types de citation d'images. La rédaction des références bibliographiques sera la même dans l'un ou l'autre cas.

- **La reproduction d'une image : on note en dessous les références bibliographiques de celles-ci. Ceci nécessite d'avoir les droits de réutilisation de l'image en question.**
- **La citation simple sans reproduction de l'image. La citation se fait alors seulement dans la bibliographie finale avec ou sans appel de citation dans le corps de texte. Cela ne nécessite pas d'avoir les droits de réutilisation de l'image.**

Exemples :

1) Image insérée dans un écrit académique (norme APA) :



Nicolas Ruppli. (2022). *Un iguane déguste des fleurs de Flamboyants en Guyane française* [image en ligne]. Wikimedia Commons.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Iguane_Guyane_fran%C3%A7aise.jpg



Exemples :

2) Référence insérée dans une bibliographie (norme APA) :

Nicolas Ruppli. (2022). *Un iguane déguste des fleurs de Flamboyants en Guyane française* [image en ligne]. Wikimedia Commons.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Iguane_Guyane_fran%C3%A7aise.jpg

CC BY SA

3) Appel de citation dans le corps du texte (norme APA) :

(Ruppli, 2022)

Selon le type d'objet cité, deux types de présentation bibliographique peuvent être utilisés. Ils correspondent à des entrées différentes dans un style bibliographique donné. À la fin doit être rajoutée la licence de l'image concernée.

1) L'œuvre d'art originale : il s'agit d'un objet ou d'une création esthétique ou artistique – y compris numérique. Il peut s'agir par exemple d'une peinture, d'une sculpture, d'une photographie artistique, etc.

Exemple en norme APA : Francis Lagrange. (1952). *Départ pour la Guyane. Embarquement des forçats à l'île de Ré*. [peinture]. Musée départemental A. Franconie, Cayenne. <https://journals.openedition.org/criminocorpus/3285>

- **L'image en ligne : il s'agit d'une image ou d'une photographie numérique qui n'a fait d'objet d'aucune volonté artistique.**

Exemple : Nicolas Ruppli. (2020). *Anaconda sur les berges du Litani au-dessus d'Antecume-Pata en Guyane française* [image en ligne]. Wikimedia Commons.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Anaconda_3.jpg



Références bibliographiques

Comment citer des œuvres d'art, Guide pratique (p. 16). (2017). Université de Montréal et Université du Québec.

Daniel, J., & Denoyelle, M. (2021). *Guide pratique pour la recherche et la réutilisation des images d'œuvres d'art 2021* (p. 46). Institut national d'Histoire de l'art. <https://hal.science/hal-03267948>

Debret, J. (2020, juillet 9). *Exemple APA – Photo, peinture ou image*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemple-photo-image/>

Denoyelle, M., Durand, K., Daniel, J., & Doulkaridou-Ramantani, E. (2018). *Droits des images, histoire de l'art et société*. (p. 124). Fondation de France ; Institut national d'histoire de l'art (INHA). <https://shs.hal.science/halshs-02066987>

Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

Scenari : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy



MERCI !